



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TÈNE

CONSEIL GENERAL

Séance extraordinaire du jeudi 12 décembre 2013 à 19 h 00

à l'Espace Perrier, salle « La Tène »

C o n v o c a t i o n

Ordre du jour :

Partie officielle : présentation du plan spécial « Derrière-le-Château »

Partie officielle :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 octobre 2013 (annexé)
3. Nomination d'un membre de la commission de l'environnement et du développement durable, en remplacement de Yannick Butin, élu au Conseil communal
4. Nomination d'un membre de la commission des sites de loisirs et des espaces publics, en remplacement de Kevin Amstutz, démissionnaire
5. Nomination d'un délégué au conseil intercommunal de l'EORÉN, en remplacement de Yannick Butin (PLRT), élu au Conseil communal
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à l'adaptation du Règlement général de commune, du 19 février 2009 (annexé)
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'octroi d'une subvention au « Jardin d'enfants Bidibul » (annexé)
8. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adoption du plan spécial « Derrière-le-Château » (annexé)
9. Motion cosignée par les présidents et chefs de groupe PLRT et PSLT, intitulée « Le Conseil général invite le Conseil communal à rétablir dans le cadre du projet d'écoquartier social Agora et de la société anonyme Sanaforum Holding SA, la réalité du dossier au travers d'un rapport d'information à déposer auprès du Conseil général d'ici au 12 juin 2014 » (annexée)
10. Projet de résolution des conseillers généraux Yannick Butin et Florian Bulliard (PLRT), délégués à Midnight La Tène, au sens de l'art. 73 RGC (annexée)
11. Interpellation du parti Libéral-Radical de La Tène relative au respect des droits politiques par l'Exécutif laténien dans le cadre des votations communales (annexée)
12. Lettres et pétitions
13. a) Communications du Conseil communal
b) Communications du bureau du Conseil général
14. Divers

La séance étant suivie d'un repas, nous vous prions de renvoyer votre inscription au plus tard le vendredi 6 décembre

La Tène, le 25 novembre 2013

CONSEIL GENERAL

Rappel :

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).